



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

INFORMATIONS

2024

QUOI DE NEUF DANS LA DREC ?

*DREC: Direction
des relations et
expériences
clients

Suite à une bilatérale avec le Directeur de la DREC, la CFDT a souhaité une visibilité sur la trajectoire 2024, notamment sur le gel des compléments des postes et le maintien des services et des métiers.

Pour la CFDT, le gel des mobilités externes et le gel des embauches accentuent la charge de travail au quotidien qui reposent sur les équipes actuelles.

En effet, le personnel et son encadrement s'inquiètent depuis l'annonce de l'économie budgétaire de 100 millions d'euros en 2023 et surtout des 200 millions d'euros qui devront être réalisés en 2024.

Le Directeur de la DREC a voulu être rassurant et suite à nos nombreuses interrogations, il nous a confirmé les points suivants :

- **Recrutement** en 2024 de plus de **350 personnes** essentiellement sur **l'opérationnel** et **dans les RH**,
- **Maintien de tous les services** et de l'ensemble des CREC en 2024,
- **Révision de critères d'octroi de la rémunération variable bancaire (RVB)** qui impactera également les managers en fonction des performances,
- Changement de **l'attribution de la part variable suivant l'absentéisme** du personnel (*30 jours*).

**LA CFDT RESTERA VIGILANTE POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES
POSTIERES ET POSTIERS.**

 F3CCFD

 F3CCFD

 F3C-CFD

 F3C.CFD.FR

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS